

PC16524S0006 demande de compléments



GUITONNEAU Marianne - DDT 86/SHUT/E.ADS <marianne.guitonneau@vienne.gouv.fr>
À Léo Le Bail

 Vous avez transféré ce message le 29/07/2024 15:30.

  Répondre  Répondre à tous  Transférer  

mar. 02/07/2024 16:10

Bonjour,

Je vous contacte à propos de l'instruction du PC 165 24 S0006 concernant une centrale agrivoltaïque sur la commune de Montmorillon (86).
Suite à divers retours de services consultés, il s'avère que des compléments sont nécessaires :

- **Biodiversité**

L'état initial de l'environnement est complet et met en évidence une richesse biologique particulière concernant l'avifaune, l'herpétofaune et la chirofaune. L'évaluation des enjeux relative aux espèces pose question.

En effet, certaines espèces d'oiseaux nicheuses sur le site sont considérées comme étant à faible enjeu alors qu'elles sont identifiées comme étant vulnérables/quasi menacées à la liste rouge régionale Poitou-Charentes.

De plus, elles présentent un enjeu notable à fort de conservation pour la région Nouvelle-Aquitaine.

ex : Alouette des champs, Bruant Proyer, Tarier Pâtre, Verdier d'Europe

L'étude des variantes et la séquence ERC sont intéressantes mais les mesures E et R sont à compléter au vu des enjeux de conservation des espèces sus-citées.

Natura 2000

Le projet est localisé à 500m de la zone de protection spéciale Camps de Montmorillon Landes de Sainte-Marie et à 800 m de la zone spéciale de conservation Brandes de Montmorillon. Les incidences sur les espèces concernent essentiellement l'Alouette lulu avec une incidence directe forte en phase chantier comme en phase d'exploitation avec la destruction de son habitat d'alimentation et de reproduction.

La séquence ERC est généraliste et aucune mesure n'est dédiée à cette espèce.

Des mesures spécifiques doivent être mise en place pour obtenir des incidences résiduelles non significatives sur cette espèce.

Je vous prie de bien vouloir me fournir les compléments demandés.

Je vous remercie de bien vouloir accuser réception du présent courriel dès réception.

Restant à votre disposition pour tout complément,

Cordialement,

--

Marianne GUITONNEAU

instructrice, référente EnR

Service Habitat Urbanisme Territoires / UO

Direction Départementale des Territoires de la Vienne

20 rue de la providence BP 80523 86020 POITIERS CEDEX

Tel : 05 17 84 00 35

www.ecologie.gouv.fr



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

Direction Départementale des Territoires de la Vienne

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PAYS HÔTE

